



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Sécurité et qualité dans
l'alimentation

de l'Université de Lille1 -
Sciences et technologies -
USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Sécurité et qualité dans l'alimentation

Secteur professionnel : SP5 - Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150007629

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL, IUT A, Villeneuve d'Ascq
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Institut Pasteur de Lille

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Sécurité et qualité dans l'alimentation* (SQAL) a été créée en 2000 conjointement par l'IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies – USTL et l'Institut Pasteur de Lille. Elle s'adresse aux étudiants ayant validé un DUT *Génie biologique* ou *Diététique*, mais aussi aux étudiants issus de L2 avec un profil « Biologie », aux BTS *Qualité dans les Industries alimentaires et les bio-industries* (QIABI), aux BTS agricoles, et aux professionnels souhaitant une Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

Après une remise à niveau individualisée en début d'année (choix de 2 modules parmi 8), la licence SQAL vise à former des cadres intermédiaires qui pourront exercer principalement dans les entreprises agro-alimentaires, les collectivités, les hôpitaux, en tant qu'assistant qualité/responsable qualité ; assistant certification/responsable certification ; animateur qualité ; pilote qualité ; auditeur interne, auditeur certifié de systèmes qualité ; consultant qualité ; formateur qualité.

Ainsi, la licence SQAL prépare-t-elle à la gestion de la démarche qualité. Les enseignements dispensés permettent au futur diplômé d'être capable de concevoir des indicateurs de qualité, de mesurer les dysfonctionnements et le coût de la non-qualité, et d'élaborer et d'animer une démarche d'amélioration de la qualité.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La licence professionnelle SQAL présente un contenu pédagogique cohérent, mis au point dans le cadre du partenariat IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL/Institut Pasteur de Lille (IPL) formalisé depuis 2000. Il articule connaissances générales et techniques liées au management de la qualité, ainsi que de récents enseignements en financement, en communication, et en anglais, destinés à répondre aux nouvelles compétences attendues d'un futur professionnel dans le domaine de la qualité, conformément aux recommandations de la précédente évaluation. Il serait néanmoins souhaitable d'apporter une information plus précise en ce qui concerne les coefficients des différentes UE, et le contenu de chaque enseignement, au-delà du simple intitulé de la matière. Ce manque d'information nuit à l'évaluation de cette spécialité.

Les projets tuteurés (25 % du volume horaire de la formation) et les stages (d'une durée de 14 semaines) sont en lien avec des problématiques des entreprises partenaires. Cependant, dans la documentation fournie, on ne précise pas les enjeux, les objectifs et les thèmes retenus, ce qui permettrait de mieux appréhender l'éventail des missions envisageables dans le cadre de cette formation. Au regard des lieux de stage, l'ancrage de la LP SQAL est fort dans le tissu économique régional.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté de 1999 : le contrôle continu est instauré et prend diverses formes : oraux, écrits, contrôles de Travaux Pratiques, mémoires, etc. Toutefois, le dossier ne permet pas de vérifier la répartition des coefficients.

Malgré un contexte économique difficile, le taux d'insertion s'élève à 66 %, selon l'enquête menée par l'IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL (sur la période 2008-2012), avec un délai moyen de recherche d'emploi de un à six mois. L'insertion professionnelle est régionalisée ce qui montre une demande locale et donc un futur positif pour la formation présente. 21 à 28 % des diplômés poursuivent leurs études, aussi serait-il intéressant de savoir de quel type d'études il s'agit. Les enquêtes internes menées en 2012 ne sont pas fiables étant donnés les faibles taux de répondants. Il est regrettable qu'un suivi régulier et systématique des diplômés peu de temps après la formation, ne soit pas mis en place pour réagir rapidement aux évolutions du secteur.

L'attractivité de la formation demeure réelle dans la région (76 % du nombre total de candidatures sont issus de la région Nord-Pas de Calais) même si une légère baisse est observée ces dernières années. Le taux de pression (rapport nombre de candidats sur effectifs) varie entre 2,5 et 1,6 ; il permet une légère sélection dont les modalités ne sont pas précisées dans le dossier et conduit à des effectifs à peu près constants de 27 étudiants. Les parcours amont des étudiants sont diversifiés mais une présence de plus en plus marquée de BTS devient inquiétante et nuit à la diversité du public. Il est fort dommage, compte-tenu du caractère professionnel de cette formation, qu'elle ne soit pas ouverte à l'apprentissage et/ou aux contrats de professionnalisation. Une réflexion serait en cours, mais il n'y a rien de tangible sur ce point dans le dossier. Le taux de réussite apparaît relativement faible pour une formation de ce type sans qu'aucune justification ne soit apportée dans le document de présentation.

La formation est assurée par des PAST (42 % du volume horaire total de 410 h), des MCF (28 %), et des intervenants professionnels (30 %). Cependant il n'est pas indiqué si cette répartition est ou sera modifiée eu égard au changement de la personne responsable de la licence. On peut apprécier la diversité des professionnels intervenant dans les enseignements, ils occupent des postes de diététiciens, d'ingénieurs, de responsables ou d'assistants qualité en entreprise. Mis à part celui avec l'IPL, il n'existe pas de partenariat formalisé avec d'autres entreprises et/ou branches professionnelles. Enfin, le responsable anime l'équipe pédagogique, coordonne les enseignements et le suivi des étudiants, et il serait donc souhaitable de faire figurer les comptes-rendus des réunions pédagogiques. Le conseil de perfectionnement (ou équivalent) n'est apparemment pas mis en place.

● Points forts :

- Un fort ancrage régional.
- Une équipe pédagogique diversifiée, source d'apports intéressants pour la formation.
- Une bonne adéquation emploi/formation.

● Points faibles :

- Une désaffection des étudiants issus de DUT.
- De plus en plus de poursuites d'études.
- Une absence de la formation en alternance.
- Une absence de conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il semblerait judicieux d'accentuer les efforts sur le développement de la formation en alternance, de façon à se différencier des offres concurrentes.

Le bilan de la formation devrait être fait dans le cadre d'un conseil de perfectionnement qui permettrait à chacun (professionnel, étudiant, universitaire) de préciser et/ou faire évoluer les modalités pédagogiques en prenant en considération les adaptations nécessaires en lien avec les compétences attendues.



Observations de l'établissement

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

LICENCES PROFESSIONNELLES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence professionnelle Energies renouvelables et efficacité énergétique
N° demande : S3 LP1 50008994
- Licence professionnelle Vision industrielle
N° demande : S3 LP1 50008995
- Licence professionnelle Procédés de traitement de surface et formulation de revêtements fonctionnels
N° demande : S3 LP1 50007626
- Licence professionnelle Analyse, contrôle et expertise dans la chimie et les industries chimiques
N° demande : S3 LP1 50007627
- Licence professionnelle Sécurité et qualité dans l'alimentation
N° demande : S3 LP1 50007629
- Licence professionnelle Sécurité et qualité des pratiques de soins
N° demande : S3 LP1 50007628
- Licence professionnelle Maintenance des transports guidés
N° demande : S3 LP1 50008997
- Licence professionnelle Industrialisation et valorisation des matériaux plastiques
N° demande : S3 LP1 50008998
- Licence professionnelle Eco conception des produits innovants
N° demande : S3 LP1 50007630
- Licence professionnelle Techniques d'emballage
N° demande : S3 LP1 50008999

Le Président de l'Université

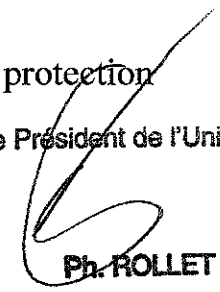
Ph. ROLLET

- Licence professionnelle Métrologie en mesures environnementales et biologiques
N° demande : S3 LP1 50009001
- Licence professionnelle Informatique et réseaux industriels
N° demande : S3 LP1 50009003
- Licence professionnelle Conception, gestion d'infrastructures réseaux
N° demande : S3 LP1 50009004
- Licence professionnelle Architecture Full IP
N° demande : S3 LP1 50009005
- Licence professionnelle Développement et administration internet et intranet
N° demande : S3 LP1 50009006
- Licence professionnelle Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles
N° demande : S3 LP1 50009007

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence professionnelle Gestion de la communication publique
N° demande : S3 LP1 50007632
- Licence professionnelle Management de l'évènementiel
N° demande : S3 LP1 50009008
- Licence professionnelle Distribution, mention management et gestion de rayon
N° demande : S3 LP1 50007633
- Licence professionnelle Assistant gestionnaire des flux internationaux
N° demande : S3 LP1 50007635
- Licence professionnelle Collaborateur social et paie
N° demande : S3 LP1 50007636
- Licence professionnelle Management des entreprises
N° demande : S3 LP1 50007637
- Licence professionnelle Management opérationnel dans la protection sociale
N° demande : S3 LP1 50007634

Le Président de l'Université


Ph. ROLLET